

L'« ancien français » dans les récits folkloriques québécois

Marcel Juneau

Volume 20, numéro 1 (115), janvier–février 1978

... Les commencements de la langue française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60036ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Juneau, M. (1978). L'« ancien français » dans les récits folkloriques québécois.
Liberté, 20(1), 57–67.

L'“ancien français” dans les récits folkloriques québécois

L'histoire du français au pays du Québec fait apparaître une langue à la fois conservatrice et novatrice, mais comme le soulignait il y a plus de vingt ans le romaniste Pierre Gardette, dans la ligne du français⁽¹⁾, les Archives de Folklore de l'Université Laval, qui contiennent une mine de renseignements quasi inépuisable sur le français rural du Québec et des régions francophones limitrophes, mettent surtout en relief l'aspect archaïque de ce parler.

On a entrepris ces derniers temps, à l'Université Laval, une exploration systématique et en profondeur de toute cette documentation dialectologique que l'on peut qualifier sans exagération d'unique. On y relève, avec localisation, datation, description du témoin, etc., tout ce qui est intéressant pour l'histoire du français au Québec face à la langue commune de la métropole. Ce sont évidemment, à tous les niveaux (prononciation, vocabulaire, morphologie, syntaxe), des archaïsmes, des dialectalismes (ou les deux à la fois), des innovations autochtones (surtout pour le vocabulaire), aussi quelques rares anglicismes et amérindianismes (et uniquement en ce qui a trait au vocabulaire). Il va sans dire que toute cette documentation qui s'accumule, au fil des jours, dans nos fichiers et qui a déjà donné lieu à un certain nombre de publications parues ou en voie de paraître, sera, pour la période actuelle, l'une des sources principales du *Trésor de la*

langue française au Québec, grand dictionnaire historique en préparation à l'Université Laval depuis bientôt quatre ans, qui recueillera en principe tous les faits de langue qui caractérisent le français du Québec (et des régions limitrophes) du temps jadis et d'aujourd'hui, et en recherchera les origines gallo-romanes ou autres.

Pour la présente communication, nous avons recueilli ça et là dans les contes qui prolongent jusqu'à nous les thèmes des fabliaux du moyen âge (notamment les contes d'animaux) et que vient de nous présenter M. Lacourcière, un certain nombre de faits de langue qui ne sont plus acceptés du français dit normatif, mais qui sont tous d'origine gallo-romane, et qui plus est, plongent tous leurs racines dans le français de la France médiévale, ce que nous appelons l'« ancien français ». Nous donnons quelques exemples pour la prononciation, pour le vocabulaire, pour la morphologie et enfin pour la syntaxe.

* * *

A — Prononciation.

1. Maintien de l'ancien stade *wé* ou *wè* (pour *wa*).

wé (en finale absolue) : *m w é* « moi » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lacourcière (abrév. Lac), n° 1556 ; 1954, Les Escoumins, coll. Lac n° 2091 ; 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac n° 1712 ; 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laforte (abrév. Laf), n° 704 ; *t w é* « toi » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704 ; *v w é* « vois » 1954, Anse-Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; *à p à r s w é* « apercôis » ib. ; etc.

wè (quand suivi de consonne) : (*v*) *w è r* « voir » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704 ; *p w è l* « poil » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; *ó d*

ã d ò r m i t w è r « eau d'endormitoire »⁽²⁾ 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712; etc.

C'est là un trait caractéristique du franco-qubécois. Cette prononciation, qui remonte évidemment au moyen âge, est attestée en français jusqu'au XVIII^e siècle et continue à vivre à peu près partout dans les parlers d'oïl où elle est tantôt autochtone, tantôt importée⁽³⁾.

2. *-iau* « eau ».

s y ó « seau » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554.

Cette prononciation *-yó* de *-eau* ne semble survivre en québécois actuel que dans *s y ó* « seau », mais s'étendait sporadiquement à d'autres mots en ancien québécois. Français populaire, depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au XVII^e; encore fermement enraciné dans de nombreux patois d'oïl, notamment dans le Centre et dans le Nord-Ouest (ça et là dans l'Ouest où elle est importée)⁽⁴⁾.

3. *tumber* « tomber ».

y â t œ b é « il a tombé » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1677; *i t œ b* « il tombe » ib., n° 1554; aussi par délabialisation de *œ*: *l é r w à t œ b* « le roi [...] tombe » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712.

A côté de la forme normale *tomber*, l'a. fr. a développé une forme *tumber*, sous l'influence analogique de l'a. fr. *tumer* « gambader, danser », issu d'un francique **tūmon*. Cette pron. est attestée jusqu'à Trévoux 1771 et survit notamment dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre⁽⁵⁾.

B — Vocabulaire.

1. *gouliat*

Le loup lui, *safre* [v. ci-dessous] épouvantable, i mange

comme un *gouliat* (*g u l g a*), i vient la bedaine ben grosse. » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554.

« Glouton » (v. Glossaire). Mot de la famille de *gula* « gueule ». Attesté une première fois en a. fr. comme *hapax* (au XIII^e siècle); très vivant dans les patois normands d'aujourd'hui (cf. FEW 4, 318a).

2. *piroche* s.f.

« [...] trois *piroches* [...], i [= elles] étaient tannées d'hiverner, d'hiverner au désert [...] » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2092; « I [= le renard] arrive à la première *piroche*, i dit : « rouvre-moi la porte ». ib. (régulier dans ce conte).

A le sens soit d'« oie (prob. femelle) » soit de « cane », femelle du canard ». Les deux sens vivent en québécois (v.² BÉL²) et l'emploi du mot dans le conte ne permet pas de préciser davantage. Il s'agit d'un apport des parlers du Poitou où *piroche* désigne une petite oie femelle. Mais ce *piroche* poitevin est un représentant d'une famille très répandue dans la Galloromania d'oïl, plus spécialement dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre, et issue du radical onomatopéique *pirr*-. Les premières attestations de cette famille remontent au moyen français, mais il y a tout lieu de croire que celle-ci est plus ancienne encore (v. FEW 8, 571).

3. *safre* adj.

Voir l'exemple ci-dessus s.v. *gouliat*.

« Qui se jette avidement sur la nourriture, glouton. » Bien attesté au XIII^e siècle (p. ex. dans le Roman de la Rose de Jean de Meung), puis de ca. 1550 à l'Académie 1798, encore recueilli par les dictionnaires d'Académie 1835 à nos jours avec les indications « populaire » ou « vieilli », continue à s'employer dans la plupart des parlers de la France d'oïl (v. FEW moyen bas allemand *schaffer* 17, 26a).

C — Morphologie.

1. Maintien de l'ancienne forme féminine *grand*.

« [La servante] pogne ça [= le ventre] pi i avait une *grand* [*grã*] truie dehors, jette ça à truie » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1678. En français, la forme analogique *grande* a supplanté *grand* au XVI^e siècle, mais aussi bien en fr. pop. que dans les patois, la forme phonétiquement normale a subsisté jusqu'à aujourd'hui. *Grand* « grande » est toujours courant en québécois⁽⁶⁾.

2. Maintien de l'ancienne forme atone *li* « lui ».

« Le gars arrive, lui [*l w i*] avec sa hache pi i lui [*d i*] coupe la queue au loup » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; « Le renard avec sa gueule pi ses pattes, i *lui* amanche [*i d à m ã €*] une queue [...] » ib. : « L'autre, ben, i avait un prisonnier dans le grenier qui était pendu [...] ; i [= la servante et la femme] vont *lui* [*d i*] couper le poignet » ib., n° 1678 ; « Qu'i vienne, i [= le forgeron] dit, j'm'en vas asseyer à *lui* [*d i*] montrer le métier » ib., n° 1679 ; *I lui a* [*i d ã*] raccommode sa petite panse [à la souris] » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2091 ; « I' [= le renard] *lui* avait [*i d à v è*] coupé la queue » ib., n° 2093 ; « Dites *lui* [*i*] ça [à Ptit Jean] s'il n'est pas capable venir voler mes chevaux dans mon écurie la nuit prochaine, et pi qu'i va être pendu [...] » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712 ; « i [= les trois docteurs] lui ont [*i d ò*] arraché le coeur, i lui ont [*i d ò*] mis le coeur du cochon [à la servante] » 1954, Anse-Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; « Toujours qu'i [= les médecins] l'endorment pi i lui [*d i*] coupent la jambe [au gars] » 1954, Jonquière (Chicoutimi), coll. Laf, n° 115 ; « Ça lui [*d i*] faisait quinze milles à faire [à la chèvre] » 1958, Saint-Louis (Lotbinière), coll. Lac, n° 3473 ; « I [= Ptit Jean] *lui* [*d i*] met

le ventre là, pi *i lui ôte* [*i d ó t*] le ventre, pi *i va* mettre ça ailleurs, le ventre de la personne » 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704 ; etc. Cependant la forme tonique est toujours *l'w i* dans tous ces contes.

Il s'agit d'une distinction caractéristique de l'ancienne langue, qui a subsisté en fr. pop. et dans les dialectes jusqu'à l'époque moderne⁽⁷⁾.

3. Formes verbales.

— *assir* «asseoir» : 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2093.

Il s'agit d'un changement de conjugaison. Déjà connu de l'a. fr., encore en usage dans le français du siècle classique, se perpétue à l'époque actuelle dans le français populaire et dans de nombreux parlers d'oïl, notamment dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest (v. JunBerg II, §3, B, c).

— *je vas* « je vais » : 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1679 (v. l'ex. ci-dessus s.v. *li* « lui ») ; « *je vas* [*v â*] aller voir » ib., n° 1554 ; « *j'vas* [*v â*] pas à [= à la] chasse » ib., n° 1555 ; « *je vas* [*v â*] me bâtir dessus à [= la] côte » ib., n° 1556 ; « [...] quand que *je vas* [*v â*] être sus [...], tant [= quand] que *je vas* [*v â*] aller sus [= chez] Jacques Rioux, rouvrez pas la porte à personne » 1958, Saint-Louis (Lotbinière), coll. Lac, n° 3473 ; aussi (*j*) *m â* « je m'en vais » : « *M'as* monter sur ta cabane, pi, i dit, *m'as* défoncer ta cabane » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2092.

Vas, analogique des deuxième et troisième personnes (*tu vas*, *il va*), est attesté en français dès le moyen âge. Au XVII^e siècle, Vaugelas le considère comme faisant partie du bon usage, mais dès la fin du siècle, les grammairiens le condamnent. Encore vivant en français populaire et partout dans le domaine d'oïl.

La pron. *j m ā* peut s'expliquer par une sorte d'écrasement : disparitions du *v* intervocalique, puis fusion des deux voyelles en hiatus (*j m ā v ā*) « *j m ā ā j m ā* ». Un croisement de *j v ā* avec *j m ā v ā* n'est cependant pas exclu. La pron. *j m a* ne semble pas connue des parlers de France (v. JunBerg II, §3, A, g).

4. *a-* pour *es-* dans *essayer*.

« Le renard, lui, i mangeait un peu de beure pi i [= il] allait *s'asseyer* [*s ā s è y é*] dans son trou pour voir si i [= il] passait » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; « Ça fait que [...] i [= les docteurs] ont arrivé pour *asseyer* [*ā s è y é*] leur métier » ib., n° 1678 ; *ā s è y é* ib., n° 1679 (v. l'ex. ci-dessus s.v. *vas* « vais ») ; « On va *asseyer* [*ā s è y é*] aller s'ap... apprendre des métiers » 1954, Anse Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; « I [= les trois docteurs] ont dit : « A cette heure, quand ça adonnera, ben, au bout d'un an [...], on *asseyera* [*ā s è y r ā*] s'rencontrer par icite » ib. ; « I [= les trois garçons] ont dit : « nous autres, on va..., on va faire un voyage, on va *asseyer* [*ā s è y é*] apprendre quelque chose » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic, coll. Lac, n° 1712 ; « Ah ! pi, tu peux t'imaginer, un coup rendu au docteur [= reçu docteur], si i étudiaient [les deux garçons] sus tous manières pi ça *asseyait* [*ā s è y ā*] toutes sortes de choses » 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704 ; « Ah ! i dit, j'm'en vas vous *asseyer* [*ā s è y é*] » ib. ; « Ah ! i dit, mon poignet, ma main, i dit, j'asseye [*j ā s è y*] toujours à pogner, pi pogne, [...] » ib.

L'initiale *es-* d'*essayer* a souvent été remplacée en gallo-roman et dans les langues romanes en général par d'autres (cf. *assay* en angl.) préfixes (*en-*, *à-*, et aussi chute du préfixe). En gallo-roman, l'initiale *a-* est connue de l'a. fr. et du m. fr. et est encore en usage un peu partout dans les patois (v. JunBerg II, §4, A).

D — Syntaxe.

1. Absence fréquente du pronom impersonnel ou personnel sujet atone.

— « Le renard, i dit en lui-même, i dit, *faut* je mange encore » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; « oui, ben, i [= le forgeron] dit, quoi c'est..., i dit, *faut* toujours que t'apprennes quelque chose » ib., n° 1679 ; « A [= Elle] dit, asteure, comment-ce [= comment est-ce que] que m'as faire, a dit *va falloir* que j'y alle [= aille] faire coudre ma petite panse » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2091 ; « I [= la bonne femme] dit, *faut* vous allez voler les draps que le roi couche dessus, ou sinon tu vas être pendu [...] » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712 ; « *Faudrait*..., c'est tannant de vivre de même » 1954, Anse-Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; « Mais i avait un bout de jambe entre le genou pi le pied, ben là *fallait* qu i [= les médecins] lui ôtent c't os-là » 1954, Jonquière (Chicoutimi), coll. Laf, n° 115 ; « *Faut* crêre qu'i dort [...] » 1958, Saint-Louis (Lotbinière), coll. Lac, n° 3473 ; « [...], i dit, si je vois une belle objet [...], i dit, c'est plus fort que moi, i dit, *faut* je le pogne » 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704.

— « Ça fait que la fille elle, la servante, a [= elle] voit tout ça, a dit, i ont fait boucherie pi, a dit, i ont pas jeté le ventre. *Pogne* ça pi i avait une grand truie dehors, *jette* ça à truie » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1678 ; « Pi l'autre lui, ben s'coupe un poignet. *Coupe*, met sus à [= la] table » ib., n° 1678 ; « *Travaille* [le garçon] quinze jours, trois semaines. Ah ! le vlà encore tanné de t'ça, i dit ; « Papa, i dit, je suis tanné [...] » ib., n° 1679 ; « Les deux autres [piroches] s'en vont plus loin ; *marchent* encore un bout [...] » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2092 ; « I [= le renard] part. *Descend* encore à [=à la] grève, pi s'en

va à [=à la] tinette de beurre, pi *en mange pas mal* » ib., n° 2093 ; « I [= le roi] dit, i [= Ptit Jean] va débarquer de d'là, i dit, je le tire, je le tue. Comme de fait, *pogne* un revolver pi tire au travers de la vitre » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712 ; « Le lendemain au matin, Ptit Jean part et pi s'en va dans l'écurie du roi. I avait six beaux cochons, tu comprends, des beaux. Ça fait, *coupe* les six queues de cochon [...] » ib. ; « ça fait qu'i [= les trois garçons] ont dit : « à cette heure, on va aller coucher à un hôtel. *Partent* pi s'en vont à un hôtel pi i demandent pour coucher là » 1954, Anse-Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; « I [= les gens de la maison] avaient tué un cochon. [La servante] *Prend* le coeur de cochon pi envoie dans le bassin. *Envoye* un peu d'eau tiède pi a part pi a va leu donner [aux médecins] » ib. ; I [= l'ours] était rentré pi i avait mangé les petits chevriaux [= chevreaux]. Ah ! [La chèvre] *Frappe* à [= à la] porte » 1958, Saint-Louis (Lotbinière), coll. Lac, n° 3473 ; etc.

Jusqu'au XVI^e siècle, voire au-delà, le français omettait le pronom sujet, continuant ainsi la tradition latine. Cette tendance a survécu dans le français populaire, surtout en ce qui concerne le pronom impersonnel ; ce dernier est également omis en général dans les patois. En fait, en québécois, l'absence du pronom impersonnel doit refléter le maintien de l'état ancien, tandis que celle du pronom personnel peut résulter plutôt d'une tendance phonétique ; on sait, en effet, que les débuts de mots et de phrases sont négligés en québécois (v. JunBerg IV, §2, A ; JunPMeun, p. 167).

2. Le pronom personnel de la troisième personne rappelle le sujet qui le précède ou annonce celui qui le suit.

« Le *docteur*, i [= il] avait une paire de lorgnons, vous savez quoi ce que c'est des lorgnons, là » 1953, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1677 ; « [...], pi c'te *femme-là*, à [= elle] avait une servante » ib., n° 1678 ; « Le *renard* avec

sa gueule pi ses pattes, *i* lui amanche une queue... Ça fait que le *renard*, *i* s'est fait courir, *i* court encore » *ib.*, n° 1554 ; « *Pi Ptit Jean*, lui, *i* avait pris le métier de fin voleur » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), coll. Lac, n° 1712 ; « Le lendemain au matin, la *bonne femme*, de bonne heure, *a* s'en va tirer sa vache » *ib.* ; « Ça fait que le lendemain au matin, ben, hein ! quand c'est le temps, la *servante*, *elle* s'est levée, s'lève de bonne heure, *a* prend ce bassin-là pi envoie ben ça dans le chaudron [...] » 1954, Anse-Saint-Jean (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55 ; « La pauvre *mère chèvre*, *a* part au travers du bois » 1958, Saint-Louis (Lotbinière), coll. Lac, n° 3473 ; « Ça fait que [...], eh ! maudit, le ventre était plus gros que... que l'ordinaire ; *i* *a* profité, *i* dit, ce *ventre-là* ».

Attesté depuis l'a. fr. jusqu'au XVII^e siècle, voire au-delà, persiste notamment en français populaire (JunBerg IV, §3, B).

3. La conjugaison *que* absente devant le subjonctif.

« Le renard, *i* dit en lui-même, *i* dit, *faut je mange encore* » 1959, Saint-Raphaël (Bellechasse), coll. Lac, n° 1554 ; « *faut vous allez* voler des draps que le roi couche dessus [...] » 1954, Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic), n° 1712 ; « [...], quand je rencontre une bosse, *i* dit, [...] ou bien donc un petit piquet, la patte me lève, *faut j'pisse* après, tout le temps, *i* dit » 1954, Jonquièrre (Chicoutimi), coll. Laf, n° 115 ; « [...] *faut je le pogne* » 1959, Saint-Théodore d'Acton (Bagot), coll. Laf, n° 704.

Fréquent de l'a. fr. jusqu'au XVI^e siècle ; encore connu du fr. pop. (v. JunBerg IV, §7, A, c).

4. *Assez* « beaucoup, tellement ».

« Elle *a assez* ri qu'a crève sa petite panse » 1954, Les Escoumins, coll. Lac, n° 2091 ; « I [= Ptit Jean] dit : « Madame la reine, *i* dit, le roi est *assez* content que j'aie sauvé

la vie des cochons, i dit, qu'i m'envoye pour coucher avec vous » 1954, *Sacré-Coeur-de-Marie* (Mégantic), coll. Lac, n° 1712 ; « Moi, je suis assez bon docteur, i dit, j'm'arrache un oeil pi, i dit, je l'mets rien que demain au matin » 1954, *Anse-Saint-Jean* (Chicoutimi), coll. Laf, n° 55.

Français jusqu'à Montaigne. Il s'agit du maintien du sens étymologique (< lt. *ad satis*) (v. JunBerg IV, §6, A, a).

MARCEL JUNEAU

MICHELINE MASSICOTTE-FERLAND

NOTES

- (1) P. GARDETTE, *Pour un dictionnaire de la langue canadienne*, dans *Revue de Linguistique romane*, t. XVIII, 1954, pp.85-100.
- (2) *Endormitoire* « envie de dormir », *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, 1930 (abrég. Glossaire) ; L. A. BELISLE, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, 2^e éd. 1971 (abrég. Bél²) En France, le mot a été relevé dans les parlers de l'Aunis ; V. W. V. WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterburch*, Bonn - Leipzig - Bâle, en cours de publication depuis 1922 (abrég. FEW), 3, 142a.
- (3) Cf. M. Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Etude des graphies des documents d'archives*, Québec, 1972 (abrég. JunPron), pp. 59-64.
- (4) Cf. JunPron, pp. 69-71 ; M. JUNEAU et Cl. POIRIER, *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)*, Québec, 1973 (abrég. JunPMeun), p. 72.
- (5) Cf. M. JUNEAU, *Un récit folklorique des Grandes-Bergeronnes (Québec). Transcription et étude linguistique* (abrég. JunBerg), chap. II, §28 (à paraître dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XIII/I, 1975 ; aussi, sous forme de volume, dans la deuxième section (n° 2) de la collection *Langue française au Québec*).
- (6) Voir JunPron, pp. 253-254.
- (7) Voir JunPron, pp.82-83 ; JunPMeun, pp.73-74 ; JunBerg, II §2, B.